

Recommandations pour les conseils sur la mesure, le rapport et la vérification du carbone forestier dans REDD+

Mai 2011

Les cadres émergents de mesure, de rapport et de vérification du carbone forestier doivent assurer la transparence, la cohérence et la comparabilité des résultats de REDD+. Les actions de mesure et de suivi sont particulièrement importantes pour garantir que les activités d'atténuation produisent de véritables résultats, et ainsi permettre à REDD+ de réaliser son potentiel à contribuer considérablement aux objectifs de la Convention. Les actions de rapport et de vérification sont également essentielles pour mobiliser des ressources financières et pour récompenser les efforts d'atténuation des pays en voie de développement tout en garantissant leur intégrité environnementale.

Ces recommandations abordent quatre considérations importantes pour le prochain programme de travail sur la mesure, le suivi, le rapport et la vérification du carbone forestier pour REDD+.

- **Premièrement, les lignes directrices et bonnes pratiques existantes du GIEC sont un point de départ en matière de suivi et de « MRV » de REDD+. Le travail technique en cours peut aboutir à des méthodes et modalités supplémentaires et complémentaires qui peuvent à la fois maximiser l'efficacité et l'efficience du suivi et MRV du carbone forestier et faciliter la mise en œuvre au niveau des pays.**
- **Deuxièmement, la section sur les conseils en politique spécifiques à REDD+ identifie des éléments à considérer plus en profondeur par le SBSTA à court terme.**
- **Troisièmement, nous présentons un premier point des éléments à prendre à compte en matière de conseils pour REDD+ sur la mesure, le suivi, le rapport et la vérification du carbone forestier. Les Parties qui le souhaitent pourront élaborer davantage sur ces recommandations initiales et exposer un éventail d'approches qui peuvent être utilisées pour développer des méthodologies de mesure et de suivi dans tous les pays REDD+.**
- **Enfin, nous identifions certaines questions que le SBSTA devra prendre en compte, en coordination avec les discussions politiques en cours.**

Ce document a pour but de contribuer aux discussions au sein du SBSTA sur le suivi et la « MRV » du carbone forestier. Une synthèse du travail technique en cours et de l'expérience acquise est nécessaire pour fournir le contexte de la formulation des lignes directrices. Ce travail, ajouté aux autres recommandations existantes et futures, contribuera à l'élaboration de cadres transparents, cohérents et comparables pour tous les pays impliqués dans REDD+.

La décision 1/CP.16 demande au SBSTA d'élaborer des modalités en matière de suivi des forêts et de rapport, et pour la mesure, le rapport et la vérification (MRV) des flux anthropiques liés aux forêts, des stocks de carbone forestier et des changements dans les stocks de carbone et dans

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Natural Resources Defense Council
Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy ~ Union of Concerned Scientists ~ Wildlife
Conservation Society ~ Woods Hole Research Center ~ World Vision International
la couverture forestière¹. Afin de respecter cette demande, le SBSTA aura besoin d'établir des
définitions opérationnelles des concepts de mesure, suivi, rapport et vérification dans le contexte
de REDD+. Ces définitions opérationnelles devront être cohérentes avec les discussions
générales sur le MRV en cours au sein du LCA (Groupe de Travail d'Action Concertée à Long
Terme.

*Nous employons ici les définitions générales suivantes². Cette précision est apportée uniquement
par souci de clarté et elles ne préjugent en aucun cas les conseils techniques ou politiques.*

Inventaire : Données sur la couverture forestière et les stocks de carbone associés

Mesure : Détermination des valeurs des paramètres et variables de carbone forestier, y compris
de la couverture forestière et des stocks de carbone, à travers des études de terrain, des
inventaires et la télédétection

Suivi : Utilisation des systèmes de mesures pour identifier les changements dans la couverture
forestière, dans les stocks de carbone et dans les flux à travers des mesures et des observations
systématiques

Rapport : Compilation et soumission des résultats des activités de mesure et de suivi en accord
avec les lignes directrices de la CCNUCC

Vérification : Confirmation indépendante des données en accord avec les lignes directrices de la
CCNUCC.

MRV : Mesure, rapport et vérification³

Les recommandations que nous présentons ici se concentrent principalement sur les aspects
techniques de la mesure et du suivi du carbone forestier. Les avis que ce document contient sont
pertinents quels que soient les résultats des discussions en cours au sein du LCA et du SBSTA.

Conseils pour la mesure et le MRV de REDD+ – La décision 4/ CP.15 apporte des « Principes
méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du
déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des
forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement » et
s'appuie sur les conseils apportés par les décisions 1/CP.13 et 2/CP.13. La décision 4/CP.15
demande également aux pays en voie de développement « d'utiliser s'il y a lieu les orientations
et les directives les plus récentes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du
climat ». Les conseils fournis par le GIEC (1996 et 2006) et les lignes directrices de bonne
pratique de l'UTMATF (Utilisation des terres, modification de l'affectation des terres et
foresterie, 2003) (collectivement appelés ici « conseils ») forment la base de la mesure, du suivi

¹ La Décision 1/CP.16. contient la demande de deux programmes de travail connexes : le paragraphe (b) de l'annexe
II demande au SBSTA d'élaborer les modalités des systèmes de suivi forestier pour le suivi et le rapport des
activités REDD+, tandis que le paragraphe (c) demande au SBSTA de développer les modalités pour la mesure, le
rapport et la vérification des émissions anthropiques liées aux forêts par source et des retraits par les puits de
carbone, les stocks de carbone forestier et les changements dans la couverture forestière résultant de la mise en
œuvre d'activités REDD+. Ces recommandations traitent de la mesure, le suivi, le rapport et la vérification du
carbone forestier, sans émettre de jugement sur les agendas ou contenus respectifs de ces deux programmes de
travail.

² De Baker et al., 2010. Achieving forest carbon information with higher certainty: A five-part plan. Environmental
Science and Policy 13: 249-260.

³ 1/CP.16 Annex II paragraph c

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Natural Resources Defense Council
Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy ~ Union of Concerned Scientists ~ Wildlife
Conservation Society ~ Woods Hole Research Center ~ World Vision International
et du carbone forestier sous la convention et son Protocole de Kyoto. Ces documents (1)
apportent des conseils pour l'établissement d'inventaires des GES, lesquels forment la base des
cadres de mesure et de suivi ; (2) posent les fondations pour baser une approche de la mesure et
du suivi à plusieurs niveaux sur une échelle adaptée aux différentes circonstances et capacités
nationales ; (3) comprennent des méthodologies pour mesurer les impacts carbone des activités
sur les terres forestières et les terres déboisées ou converties en forêts; et (4) promeuvent la
transparence dans les méthodologies de rapport, les hypothèses et les données.

Les conseils du GIEC forment la base de la mesure, du suivi et du rapport du carbone forestier, et
en exposent les approches fondamentales. Des développements récents en technologies et
méthodologies peuvent apporter des façons innovantes de travailler avec les conseils existants
pour rendre les cadres de REDD+ aussi efficaces et efficients que possible. Les approches
émergentes basées sur un mélange de télédétection et de données de terrain devraient
complémenter l'utilisation des méthodes existantes efficaces, et se baser sur les pratiques de
mesure et de suivi du carbone acceptées et qui ont fait leurs preuves, créant ainsi une place pour
des approches solides et complémentaires tout en promouvant la comparabilité de tous les cadres
de mesure et de suivi REDD+.

Il existe un besoin de conseils supplémentaires sur REDD+ de la part du SBSTA — Bien
que les conseils existants fournis par le SBSTA apportent une base pour certains éléments de
mesure, de suivi et de rapport de REDD+, ils ne sont pas suffisants pour garantir que les cadres
émergents soient entièrement conformes aux conseils de politique apportés par la COP. Il existe
un certain nombre d'éléments spécifiques à REDD+ qui requièrent des méthodes et conseils
techniques supplémentaires. Le programme de travail du SBSTA devra entre autres adresser les
considérations suivantes afin de garantir que les efforts en matière de renforcement des capacités
et les méthodologies employées par les Parties promeuvent les objectifs de REDD+, ainsi qu'ils
ont été décidés par la COP à Cancun et dans tous futurs conseils sur REDD+.

Etant donné qu'il est probable que les pays REDD+ adoptent un éventail de méthodes de
mesures et de suivi, le SBSTA devra établir des conseils pour garantir que ces méthodologies
soient à la fois appropriées et harmonisées avec le GIEC et les conseils de politique. Ces
méthodologies devront être adaptées à une variété de circonstances et capacités nationales. Lors
de la formulation de ces lignes directrices, le SBSTA devra aussi faire en sorte que les coûts de
mise en œuvre proposés dans les conseils ne deviennent pas importants au point de limiter la
participation des pays en voie de développement dans les efforts d'atténuation REDD+.

- Le SBSTA devra déterminer la méthode la plus efficace pour assurer la participation des
peuples indigènes et des populations locales et pour intégrer les savoirs locaux dans la
formulation des systèmes de mesure et de rapport du carbone forestier, ainsi que dans
leur mise en œuvre. Des ateliers SBSTA devraient offrir l'opportunité de tirer des leçons
des efforts déjà déployés sur le terrain ainsi que des cadres de financement tels que le
FCPF et UN-REDD.
- Il n'existe pas pour le moment de conseils de la CCNUCC à propos de la façon dont les
pays qui utilisent l'échelle sous-nationale de suivi et de rapport pendant la période
intérimaire devront mesurer, suivre et rapporter la fuite des émissions au sein des
frontières nationales. Il sera nécessaire d'apporter des conseils spécifiques à cette
question.

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Natural Resources Defense Council
Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy ~ Union of Concerned Scientists ~ Wildlife
Conservation Society ~ Woods Hole Research Center ~ World Vision International

- En coordination avec le GIEC et autres experts techniques, le SBSTA devra apporter des conseils sur la façon d'intégrer, de manière appropriée, la mesure et le rapport du carbone forestier aux échelles locales et nationales à l'estimation des moteurs du déboisement et à la façon dont les garanties sociales et/ou environnementales seront adressées et respectées.
- Egalement en coordination avec les efforts techniques en cours, le SBSTA devra apporter des conseils sur la mesure et le rapport de la dégradation des forêts ainsi que sur les autres activités REDD+ (amélioration et conservation des stocks de carbone forestier et gestion durable des forêts).
- Le SBSTA devra apporter des clarifications sur les définitions des activités REDD+, y compris, lorsque cela le sera nécessaire, comment différencier entre les activités sur le terrain (par exemple, si des impacts anthropiques sont classés comme gestion durable des forêts au lieu de dégradation), ainsi que sur les implications de ces définitions pour la mesure, le suivi, le rapport et la vérification des émissions et des absorptions par les puits de carbone qui y sont associés. Ces conseils prendront également en compte la façon dont les impacts de REDD+ seront évalués, c'est-à-dire soit classés par type d'utilisation des sols, soit par activité (voir plus bas).
- Les conseils du SBSTA devront préciser que les cadres et méthodologies de suivi et MRV du carbone forestier doivent être transparents et conduire à leur vérification par des examinateurs externes.
- En coordination avec le GIEC et autres experts techniques, le SBSTA devra apporter davantage de conseils explicites quant à l'évaluation de l'incertitude globale dans l'estimation des émissions. L'incertitude globale est une fonction de l'incertitude au sein des ensembles de données individuels (par exemple, changement dans la superficie, biomasse) et des paramètres du modèle utilisés pour produire les estimations d'émissions. Les conseils existants se concentrent sur la quantification de l'incertitude associée aux ensembles individuels de données, mais les conseils disponibles à propos de l'incertitude globale sont encore insuffisants.
- Les conseils sur l'évaluation de l'incertitude devront également permettre une analyse cohérente de l'incertitude pour l'ensemble des Niveaux et Approches.

Recommandations techniques pour REDD+ – Il existe actuellement un éventail de méthodologies à divers stades d'élaboration en ce qui concerne la mesure et le suivi au niveau national et sous-national. Il serait difficile de trouver une solution qui satisfasse tout le monde. Il est plus probable que les technologies et méthodologies utilisées soient déterminées par les conditions forestières nationales dans les différents pays, leurs capacités techniques et institutionnelles, le rapport coût-bénéfices et les appuis financiers, techniques et institutionnels reçus.

Le travail en cours sur les méthodes intégrant les approches de télédétection et celles basées sur les études de terrain d'un certain nombre de gouvernements nationaux, groupes et organisations intergouvernementales et non-gouvernementales a commencé à produire différentes recommandations et normes techniques. Ces recommandations devraient être utilisées en combinaison avec les lignes directrices du GIEC afin de former les bases sur lesquelles la mesure

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Natural Resources Defense Council
Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy ~ Union of Concerned Scientists ~ Wildlife
Conservation Society ~ Woods Hole Research Center ~ World Vision International
et le suivi du carbone forestier pour REDD+ seront construits. Les recommandations actuelles
incluent mais ne se limitent pas à :

- Le suivi et le MRV pour REDD+ devra inclure et coordonner les inventaires de carbone forestier de terrain et les analyses d'utilisation des terres faites par satellite et d'autres ensembles de données.
- Les systèmes de suivi forestier devraient agrémenter les inventaires carbonés de terrain, et devraient se faire par le biais de cartographie de comptabilisation complète (« wall-to-wall ») à échelle nationale.
- Les cadres devront être capables de détecter des changements de et vers des terres boisées de manière spatialement explicite (Approche 3 GIEC).⁴
- Le suivi et le MRV REDD+ devraient être compatibles avec d'autres efforts potentiels futurs pour la mesure et le suivi des impacts des activités anthropiques sur d'autres utilisations des terres.
- Tous les pays devraient avoir pour but d'effectuer la mesure et le suivi à l'échelle adaptée aux processus de nuisance anthropique se rapportant à REDD+ (par exemple, différentes échelles pourraient être nécessaires afin de suivre de manière adéquate les émissions issues de la conversion à l'agriculture industrielle par rapport à la coupe sélective).

Points à prendre en considération à l'avenir par SBSTA et AWG-LCA – Il y a d'autres points sur lesquels il est nécessaire d'avancer en parallèle et de manière complémentaire dans le cadre du SBSTA et du LCA afin de faire avancer les conseils techniques et politiques de manière conjointe. Le travail sur les questions suivantes devrait commencer en 2011 afin qu'elles puissent être traitées en temps utile :

- Déterminer le rôle potentiel des systèmes de MRV dans les mécanismes de politiques complémentaires afin de promouvoir l'additionnalité et la permanence et éviter les fuites de réductions d'émissions.
- Fournir le conseil technique nécessaire afin d'identifier l'envergure et l'échelle/ les échelles de la mesure, le rapport et la vérification des impacts des activités REDD+ sur le carbone forestier. La COP devra notamment considérer les implications du MRV du carbone forestier pour REDD+ selon qu'il est effectué par type d'utilisation des sols ou par activité.
- Identifier le processus et l'échelle de temps pour incorporer dans le cadre national le suivi intérimaire sous-national et le rapport, y compris :
 - Des modalités claires pour les activités REDD+ à un niveau sous-national afin de s'assurer qu'elles soient compatibles avec le cadre national de mesure, de suivi, de rapport et de vérification du carbone forestier; et

⁴ L'approche 3 nécessite des observations spatialement explicites de l'utilisation des sols et des modifications de l'utilisation des sols. Ces données peuvent être recueillies soit en échantillonnant des points localisés géographiquement, soit en exécutant une comptabilisation complète (cartographie wall-to-wall), soit encore en utilisant une combinaison des deux (Bonnes Pratiques du GIEC pour l'UTMATF).

- Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Natural Resources Defense Council
Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy ~ Union of Concerned Scientists ~ Wildlife
Conservation Society ~ Woods Hole Research Center ~ World Vision International
- Comment développer un registre national afin de suivre toutes les activités sous-nationales.

Le MRV dans un contexte plus large

Il existe une vaste gamme de capacités pour mettre en œuvre la mesure et le suivi du carbone forestier. Beaucoup de pays travaillent actuellement pour atteindre le niveau de préparation requis pour mettre en œuvre REDD+. La communauté internationale doit saisir toute occasion de lier ces efforts au renforcement des capacités et au transfert de technologies sous l'égide de la CCNUC et d'autres forums. Renforcer la capacité nationale, y compris les structures pour intégrer le savoir et l'expérience des peuples indigènes et des communautés locales dans le suivi du carbone forestier et le MRV, est primordial pour garantir l'efficacité à long terme et la durabilité de REDD+.

Si l'accent est ici mis sur la mesure et le suivi des stocks de carbone forestier, des seuils de référence seront également nécessaires pour la gouvernance, la capacité institutionnelle et technique et d'autres mesures. Même si chaque élément est essentiel pour aboutir à des mécanismes REDD+ efficaces, seules les actions vérifiables de réductions d'émissions et l'absorption de carbone pourront contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Il est essentiel que les conseils concernant la mesure, le suivi, le rapport et la vérification du carbone forestier soient basés sur des méthodologies solides et transparentes qui mesurent les émissions réelles du carbone afin que les mécanismes REDD+ puissent remplir leur potentiel d'atténuation et puissent lutter contre les changements climatiques.